



Compte-rendu de la Formation spécialisée (FS) Rouen-Le Havre

Lecture de la déclaration liminaire CGT (en pièce jointe). Le président a répondu :

- Il a regretté que nous ne participions pas au vote du secrétaire en l'absence de RI, nous avons été suivis par les autres OS, la CFDT a proposé ensuite d'être « secrétaire de séance » pour « dépanner » l'administration.
- Il pense que le règlement intérieur devrait être présenté en CSA fin juin et en FS au début du second semestre.
- Concernant la psychologue : sa présence en séance n'est pas prévue par le décret mais il ne voit pas de difficultés à la faire venir, initialement il était prévu qu'elle intervienne en CSA .
- Sur les fiches de signalement, l'administration se félicite qu'elles soient largement utilisées. Il acte que ces fiches peuvent être transmises directement aux élus dès que l'administration y aura apporté une réponse mais il ne voit pas d'intérêt à ce qu'elles soient systématiquement transmises à la psychologue.

Nous avons réagi à ses réponses :

- Nous actons la présence de la psychologue
- Pour les fiches de signalement relatant des problèmes interpersonnels nous rappelons que ces derniers sont souvent la résultante de problèmes d'organisation collective non réglés par l'administration.

Un tour de table a été effectué pour présenter aux élus les différents intervenants, le nouveau médecin du travail a eu un discours très progressiste, proche de nos revendications notamment sur l'organisation du travail et le collectif, il nous a proposé des rencontres bilatérales.

Ordre du jour :

1° Le président a regretté l'absence de désignation de secrétaire, d'après lui, il aurait permis de suivre les dossiers en concertation et de préparer en amont les réunions.

CGT : Ce ne sont pas les représentants du personnel qui ont décidé d'entériner une réforme qui met à mal le dialogue social. L'administration avait du temps pour mettre en place un règlement intérieur ... Où est donc sa fameuse anticipation ?

2° La Note d'orientations ministérielles (NOM) a été présentée par l'Animateur de la politique ministérielle de prévention (APMP). Le montant de l'enveloppe des crédits est d'environ 52000 euros. Les critères d'emploi de ces crédits sont toujours les mêmes : **complémentarité, urgence et exemplarité.** La dotation par agent est de 127 euros dont 20 euros pour la formation. Elle était de 130 euros précédemment. Pour cette année, la réserve est de 9 % alors que l'année dernière, elle n'était que de 6 % ! Nous avons demandé quelles étaient les modalités de la réserve ... c'est un montant gelé par Bercy en vue de faire des économies ... qui pourrait mais n'est jamais débloqué !

CGT : Compte-tenu de la faiblesse du montant de l'enveloppe allouée, nous avons insisté sur la nécessité de faire des mutualisations et des co-financements avec l'Administration.

Le président nous a informé qu'il avait déjà dû piocher dans le budget pour financer des aménagements de postes proposés par le médecin. Bien évidemment, nous avons validé ces aménagements. Précisions apportées par la CGT concernant le budget :

- *Nous sommes contre les validations de projets par mail*
- *Nous sommes contre le principe des enveloppes notamment destinées à faire des stocks de matériels par les assistants de prévention et préférons que la priorité soit donnée aux demandes des médecins.*

La CGT s'est offusquée de l'attitude de certains membres de la parité administrative qui ne viennent en séance que pour obtenir des financements. Un marché aux poissons n'aurait pas fait plus de bruit !

Des co-financements avec le CDAS sont sollicités pour permettre aux collègues de consulter des psychologues cliniciens car ... l'enveloppe dédiée à ces rendez-vous est déjà utilisée pour cette année !

La CGT n'est « ni pour ni contre » mais se demande si tous les crédits doivent servir à ces financements. En effet, comment accepter que le travail rende malade nos collègues à ce point là ! De nombreux problèmes pourraient être réglés si l'administration prenait ENFIN ses responsabilités et réglait les dysfonctionnements des COLLECTIFS de travail !

Le médecin du travail a rejoint l'analyse de la CGT en rappelant les problèmes d'organisation du travail dus en particulier aux réductions d'effectifs et de moyens dans la Fonction publique. Il regrette que nous intervenions trop souvent sur la prévention tertiaire.

3° Toutes les propositions d'actions ont été validées par la CGT.

- Les grilles de protection dans les véhicules à Rouen
- La signalétique amiante au bureau central du Havre
- Défibrillateur à la Darse
- Chantiers de désamiantage à Rouen

La CGT a insisté pour que TOUS les véhicules de la Direction Interrégionale soient dotés de grilles de protection.

4° L'APMP nous fait un tour d'horizon des formations. Elles sont nombreuses et variées et nous vous engageons vivement à vous inscrire ... Une attention particulière sera portée aux désistements car ils sont très coûteux !

Les acteurs et actrices de la Prévention font de leur mieux pour les éviter mais nous devons TOUS être vigilants.

5° Registres hygiène et sécurité :

- Pour pallier aux fortes chaleurs dans certains bureaux Rouennais, l'Administration propose des postes de travail (en WIFI) en co-working dans la salle de réunion.

L'Inspecteur santé et sécurité au travail (ISST) précise que si le WIFI est choisi, il faudra prévenir le médecin du travail car des risques d'émissions d'ondes sont possibles. Par ailleurs, il précise que ces problèmes de chaleur durent depuis longtemps, il aurait fallu être plus réactif et proposer une solution plus collective.

La CGT dénonce avec force le terme de co-working. Même s'il n'est pas encore mis en place pour gagner des mètres carrés sur le dos des agents ... l'emploi de cet anglicisme montre une évolution néfaste pour nos conditions de travail !

- La cheffe du PMR rappelle le souhait de l'Administration de rester dans **le bâtiment actuel de la DI** car il est sain et bien placé. Des mises aux normes énergétiques sont prévues. A priori, la Douane travaille à son maintien et à son amélioration.
- Concernant **l'Hôtel des Douanes du Havre**, elle affirme que tant qu'il est occupé et que l'on respecte les dires des entreprises, il n'y a aucun risque. Ce bâtiment est maintenu en conditions de sécurité néanmoins, d'après elle, le mieux serait de le quitter le plus rapidement possible.

L'ISST regrette que son rapport de 2019 n'ait abouti à aucune action concrète ! Il n'y a aucune action positive dans ce bâtiment.

6° Accidents de service :

- A la suite d'un accident à Rouen dans un couloir de la DI, un éclairage automatique sera financé.
- Les gilets HK sont extrêmement lourds et provoquent des douleurs aux collègues de Surveillance. La DG a validé l'achat et la livraison de plaques plus légères, les gilets pèseront donc 6 kgs au lieu de 12 ! *N'hésitez pas à nous faire savoir si vos gilets ont du mal à arriver dans vos services ...*

7° HSA

Les mois s'écoulent et les problèmes persistent ! A la suite de la présentation de plusieurs fiches de signalement, la CGT fait un rappel chronologique de ce service :

Mise en place, effectif sous-dimensionné dès le départ, manque de matériel, non écoute des collègues, organisation de travail défaillante, missions mal évaluées par l'Administration, problèmes dans les entrepôts non réglés, charge de travail trop importante, non-adaptation des taux de contrôle à l'effectif réel ...

TOUT est présent dans ce service pour créer une poudrière ! 3 fiches de signalement plus tard ... L'Administration décide enfin de prendre en compte les doléances des agents. Néanmoins, la situation reste fragile c'est pourquoi

la CGT demande à avoir une vision des mesures mises en œuvre et un calendrier pour que les collègues puissent se projeter dans l'avenir de leur service.

8° L'ISST nous fait un compte-rendu de ses visites de sites ; le HAB au Havre et le STA rue de Tanger à Rouen. Rien de particulier à signaler si ce n'est des préconisations de mesures de la qualité de l'air au HAB. L'assistante de prévention fait le nécessaire pour préparer des devis ...

Avant de clore cette première FS, nous demandons des visites de sites à programmer avant la fin de l'année :

- Armurerie Hôtel des douanes de Rouen
- DIRM au Havre pour visiter les futurs locaux de certains Douaniers Havrais
- Brigade de Dieppe

La prochaine FS se réunira le 26 juin. N'hésitez pas à nous faire part de vos doléances, questions, interrogations ...